



**A**près la vente du terrain rue de la Fontaine au Groupe Maisonneuve, le dossier de permis de construire vient d'être déposé à l'instruction.

Ce projet a été revu pour prendre en compte

l'abandon du projet de salle polyvalente et une meilleure adaptation à la configuration actuelle de l'environnement, tenir compte des inquiétudes des riverains, mais aussi des contraintes du marché de l'immobilier.

Il proposera une mixité d'habitat : logements sociaux adaptés aux seniors, logements individuels et logements collectifs pour répondre à une demande existante dans notre village. La qualité architecturale et environnementale a été le point déterminant dans la préparation de ce projet. Projet qui se situe sur l'un des derniers terrains urbanisables en cœur de village.

Accueillir de jeunes familles, permettre à nos aînés de rester à Verlinghem, voilà son ambition. Rien que pour maintenir notre population, nous devons créer des logements. Il est important aussi de garder une mixité générationnelle qui permettra de maintenir les effectifs scolaires et les services offerts à la population.

Dans un contexte de baisse inévitable des dotations d'État et des recettes, une baisse de la population aurait pour conséquence obligatoire l'augmentation de la fiscalité afin de maintenir les services existants. Notre objectif est de limiter la pression fiscale.

Alors développer oui, mais de façon raisonnée, en exigeant une qualité d'insertion dans l'existant : c'est le cas de l'ensemble résidentiel des Terrasses du Long Champ.

**Jacques Houssin**

Maire de Verlinghem, Conseiller Départemental

#### MAIRIE DE VERLINGHEM

BP 209 • 59832 Verlinghem cedex  
Tél : 03 20 08 81 36 • Fax : 03 20 08 73 81  
mairie@verlinghem.fr • www.verlinghem.fr

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** Jacques Houssin

**CONCEPTION** Empreinte communication

**RÉDACTION** Empreinte communication, Mairie

**CRÉDITS PHOTOS** Mairie, Schutterstock®

**IMPRESSION** Imprimerie Jean Bernard. Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

**ISSN** en cours



## FUTUR CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Élections à la rentrée...

**Mardi 2 juin, la Mairie a accueilli parents et enfants de la commune dans le cadre de la préparation des futures élections du conseil municipal des jeunes. Premières du genre à Verlinghem, elles se dérouleront à la rentrée dans nos deux écoles primaires pour répondre à la volonté d'inscrire notre commune dans une nouvelle démarche participative avec les plus jeunes de ses concitoyens.**

**C**'est dans le cadre de leur programme dédié à l'éducation civique que les élèves des classes de CE2 à CM2 des écoles Gutenberg et Sainte Marie éliront leurs représentants au conseil municipal des jeunes (CMJ). Les candidatures sont ouvertes aux élèves de CM1 et CM2 qui seront élus pour un mandat de deux ans. Au total 8 conseillers siégeront en mairie : 4 filles et 4 garçons, élus à part égale dans les deux écoles. La nouvelle instance de démocratie ainsi constituée aura pour mission d'initier les enfants à la vie politique locale et d'être à l'écoute des initiatives et préoccupations émanant de l'ensemble des enfants de la commune.

Corinne Tonnoir, conseillère municipale et Olivier Dervyn, 1<sup>er</sup> adjoint,

accompagneront les jeunes conseillers dans leurs actions. Ils participeront aux manifestations verlinghemmoises tout au long de l'année et pourront parfaire leur apprentissage de la citoyenneté : formuler des avis et des propositions au service de l'intérêt général, éprouver concrètement le sens de l'engagement, savoir sensibiliser leurs concitoyens... C'est au rythme d'un conseil municipal par trimestre que nos futurs jeunes élus plancheront sur des projets visant l'amélioration du cadre de vie et le vivre ensemble, le développement durable ou encore la sécurité routière. Le CMJ aura un rôle consultatif, et nos jeunes pourront être amenés à traduire les projets qui auront su séduire leurs aînés et respecter les lignes budgétaires de la commune ! ■

## > JOGGING DES FRAISES, RECORD BATTU !



Depuis 2010, le nombre de participants au Jogging des Fraises ne fait que croître, dépassant depuis 2012 le nombre d'habitants de la commune ! Cette année, ils étaient 3 413 inscrits sur les différentes lignes de départ. Record d'inscriptions et record de participation féminine également avec 801 femmes pour la course des 10 km.

La participation d'athlètes africains a eu pour effet de booster les lignes avant. Le Kényan Louis Ndiema a en effet survolé l'épreuve, bouclée en 29'49" devant Lewis Korir (30'03"), Mehdi Lahbib, le Rwandais Gervais Hakizimana et le Lillois Romain Carette.

Chez les féminines, c'est Béatrice Cheronon en 35'10" qui s'est imposée devant l'Audomaroise Fanny Pruvost et la Villeneuveoise Ludivine Wissocque. ■

## > REPAS DU VILLAGE RENDEZ-VOUS AVEC NOTRE TERROIR



En collaboration avec le Syndicat Agricole de Verlinghem et la Société Dupont Restauration, la Municipalité a organisé le repas village pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le mardi 2 juin au restaurant municipal. Petits et grands ont pu apprécier l'émincé de radis, le poulet frites salade et, bien sûr, les fraises à la crème en dessert.

L'objectif de ce rendez-vous des gourmets est de faire découvrir aux enfants des produits issus du terroir. C'est aussi l'occasion pour ces derniers de rencontrer les agriculteurs de notre village et d'échanger avec eux.

Un grand merci à tous les producteurs qui se sont investis dans cette opération et à notre prestataire Dupont Restauration qui s'est montré très réactif et efficace dans l'organisation de ce repas. ■

## FÊTE DES MÈRES

# Familles à l'honneur !

*Samedi 30 mai, 350 enfants et parents se sont réunis dès 11 h dans le salon d'honneur de la mairie pour fêter toutes les mamans de Verlinghem. Cette cérémonie marque chaque année l'attachement particulier de l'équipe municipale à mener depuis toujours une politique familiale volontariste.*



La Municipalité a toujours fait le choix de mener des actions particulières en faveur des familles verlinghemmoises. Cette volonté s'est d'autant plus affirmée que l'ensemble des ménages français a dû faire face, ces dernières années, à une politique familiale nationale plus restrictive avec, notamment, l'abaissement du quotient familial ou encore la modulation des allocations familiales...

Ainsi, sur les 825 foyers de Verlinghem assujettis à la taxe d'habitation, 369 bénéficient-ils d'un abattement fiscal majoré de 15 % pour 2 enfants à charge et de 20 % au 3<sup>e</sup> enfant (ces derniers représentant 89 foyers), permettant une économie allant jusqu'à 200 euros. La Municipalité veille également à ce que les dotations budgétaires aux associations privilégient celles qui se consacrent pleinement à l'épanouissement des enfants. Par exemple, l'école

de musique (sous statut associatif) ouvre largement ses portes à tous les jeunes en proposant un tarif préférentiel aux enfants grâce à la convention passée avec la Mairie.

Toutes les familles profitent chaque année d'animations organisées en leur faveur : la fête des mères, bien sûr, qui en 2015 met à l'honneur 24 naissances, et à l'occasion de laquelle les enfants de nos deux écoles ont chanté en chœur leur hymne dédié aux mamans ! Mais aussi la Ducasse de juillet et, en fin d'année, le spectacle de Noël. Traditionnellement orchestré par les associations, ce dernier bénéficiera cette fois-ci à tous les enfants, lesquels seront invités par la Mairie ! Notre commune se réjouit par ailleurs de la "renaissance" de l'Association des Familles de Verlinghem (AFV), sous la présidence de Bernard Declerck, qui fédère aujourd'hui 155 familles adhérentes. ■

## L'Asie vue par les petits

Cette année, les élèves de maternelle et primaire de l'école Gutenberg ont travaillé sur le thème de l'Asie. L'exposition annuelle du 29 mai a mis en valeur leurs réalisations. Lampes et chapeaux chinois, calligraphies japonaises, masques d'animaux, jardins zens... ont émerveillé les nombreux visiteurs. ■



LES TERRASSES DU LONG CHAMP

# Un habitat diversifié et de haute qualité



*Les Terrasses du Long Champ proposeront, dès 2017, une centaine de logements en cœur de village. D'une grande qualité architecturale, ce programme s'inspire de la culture du vivre ensemble qui nous est chère et conjugue intimement tradition et anticipation pour offrir de nouvelles perspectives de logement à tous les Verlinghemmois.*



Proposer des logements adaptés à chaque situation de la vie constitue un enjeu majeur en matière de politique de l'habitat, particulièrement pour notre commune qui ambitionne un développement harmonieux et maîtrisé. Nos jeunes familles s'agrandissent, nos aînés aspirent à plus de confort dans des espaces sécurisés et de proximité... et pour chacun, vivre à Verlinghem reste une priorité. Ces préoccupations ont nourri la conception du projet qui, par sa grande qualité, réussit à préserver l'esprit village et prolonge le cœur de bourg. Le choix de matériaux nobles (la pierre de Soignies par exemple) et d'une architecture "rythmée" (par la sélection de différents tons de briques, de bow-window...) confère à cet ensemble un caractère à la fois unique et complètement intégré à Verlinghem. Ce programme novateur, piloté par le constructeur-promoteur Maisonneuve, expert en haute qualité environnementale, propose trois types d'habitat au sein d'une entité privilégiant les espaces verts et offrant de nombreuses possibilités de stationnements. De multiples cheminements piétonniers assurent des liaisons douces au cœur des Terrasses et avec le cœur de bourg. Ainsi, le projet totalise-t-il :

- 52 appartements, du studio au 5 pièces, répartis en trois espaces résidentiels de type R+1 + attique, c'est-à-dire offrant un second étage en retrait, ne dépassant pas ainsi les maisons existantes ;
- 28 maisons de bourg, de 80 à 160 m<sup>2</sup>, modulables. C'est l'une des grandes innovations du projet : chacune est conçue pour pouvoir augmenter le nombre de chambres et moduler certains aménagements, offrant une perspective d'installation durable ;
- une résidence de 20 appartements en locatif social, de type 2, dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ces logements sont adaptés pour recevoir un lit médicalisé, ou encore bénéficier de technologies de connexion et de détection. La résidence, construite en parfaite harmonie avec l'ensemble du programme, accueillera un espace commun et un cabinet recevant une activité de profession médicale.

Sur le plan de la qualité environnementale et de la performance énergétique, le projet bénéficie de toute l'expertise du groupe Maisonneuve, aujourd'hui encore le seul au niveau national à réaliser 100 % de ses maisons individuelles en NF HQE (Haute Qualité Environnementale). ■

## > OFFRE DE LOGEMENTS



Portées par Notre Logis, la construction d'un immeuble de 6 logements (3 T3 et 3 T2) et la réhabilitation de deux logements au 4, rue de la Fontaine (1 T3 et 1 T4), à partir du dernier trimestre 2015, s'inscrivent dans un projet important pour le centre de Verlinghem.

Le nouvel immeuble collectif, de niveau R+2, s'intégrera parfaitement au gabarit des constructions environnantes et les matériaux feront référence à ceux qui sont utilisés dans le village. Les appartements du rez-de-chaussée seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les deux logements réhabilités seront légèrement agrandis pour accueillir des familles confortablement.

Enfin, précisons que ce projet prévoit la création d'un logement d'urgence, une disposition obligatoire pour la commune. ■

## > VOL DE CÂBLE : SOYONS VIGILANTS !



Les 16 et 17 mai, plusieurs rues de Verlinghem ont été la cible de voleurs de câbles électriques en cuivre. Le domaine du Chemin Vert a été particulièrement touché.

Plusieurs centaines de mètres ont été dérobés pour un préjudice de 8 545 €. Soyons vigilants. Les auteurs sont parfois revêtus de gilets fluo laissant penser qu'ils interviennent pour une entreprise. Or, l'entreprise prestataire de Verlinghem n'intervient dans le village qu'avec des véhicules portant le logo de Bouygues Énergie et Services. ■



## WEB PLUS

- Compte-rendu des délibérations du Conseil municipal du 25 juin 2015
- Menus du restaurant municipal
- Centres de loisirs d'été : ils débarquent !
- Zoom sur le démarchage abusif
- Informations CAF

## > OUVERTURE DE LA PLAINE DE LA RUE DU BEAU RANG AU PUBLIC



Situé en cœur de village, la plaine de la rue du Beau Rang, en face de l'église, sera prochainement ouverte au public. Ce jardin est un lieu calme où tout un chacun pourra se détendre et où les enfants auront le loisir de s'y amuser. Des bancs seront installés. Nous espérons que les habitants s'approprieront ce lieu pour en faire un usage paisible dans le respect d'autrui. ■

## > DUCASSE : DES TICKETS OFFERTS !



Retrouvez notre ducasse annuelle dès le vendredi 3 juillet jusqu'au mardi 7 juillet 2015. Des tickets de manèges (2 par enfant) sont offerts par la Municipalité aux enfants des écoles de Verlinghem mais aussi aux enfants verlinghemmois fréquentant les écoles maternelles et primaires extérieures (disponibles en mairie). ■

## NE JETONS PLUS LES PAPIERS PAR TERRE

C'est arrivé au moins une fois à la plupart d'entre nous. Vous regardez tout autour de vous et puis d'un mouvement bref, vous jetez par terre des emballages, sachets plastiques, des débris de cigarette et bien sûr des papiers. À différents endroits de la commune, vous pouvez trouver des poubelles qui permettent de laisser les trottoirs et chaussées propres. Nous comptons sur votre vigilance. ■

# 13 et 14 juillet 2015 : pleins feux sur les festivités



*Deux temps forts ont été concoctés pour notre fête nationale qui profite d'un calendrier nous permettant, cette année, de convier nos jeunes concitoyens à s'initier aux cérémonies d'hommage de la commune.*

Les enfants ouvriront les festivités par un défilé, le lundi 13 juillet à 18 h, dans le centre du village. Placé sous l'égide des centres de loisirs et de leurs animateurs, ce défilé est ouvert à tous les enfants du village, sous réserve, bien sûr, d'une responsabilité parentale, précise Christiane Meurillon, adjointe à l'enfance et jeunesse. Le cortège reliera le monument aux morts pour un dépôt de gerbe et rejoindra ensuite le CCA Jacques Houssin pour savourer le verre de l'amitié !

Les animations du 14 juillet démarreront, elles, dès 14 h, à la base de loisirs, par un concours de pétanque. Tir à la carabine, patinage, châteaux gonflables, balades à poneys, modélisme, kermesse... Une grande diversité de distractions vous sera proposée et nombre d'entre elles seront couronnées d'une remise de récompenses... Vers 19 h, un tirage au sort gratifiera son gagnant d'un baptême en montgolfière !



C'est aux alentours de 20 h que nous accueillerons le groupe MAYREED pour un retour en musique aux années 80 qui laissera place, vers 22 h 45, à notre grand feu d'artifice.

Une restauration sur place est proposée... Venez profiter tout simplement de ce moment de détente ! ■

Retrouver notre programme détaillé dans l'encart ci-joint ou encore sur le site Internet [www.verlinghem.fr](http://www.verlinghem.fr)

## 1<sup>er</sup> Forum des associations : répondons présents !

Sous la houlette de Joël Clément, adjoint en charge des animations, de la vie associative, de la culture, du sport et du tourisme, la dernière réunion des associations, tenue cet automne, avait accueilli favorablement le projet d'organisation d'un Forum. Chose faite : les courriers d'inscription aux associations ont été envoyés et l'événement aura lieu le vendredi 4 septembre, à la salle des sports. La formule prévoit une ouverture des stands à 17 h 30 où chacune de nos 22 associations, toutes thématiques confondues, est chaleureusement invitée à participer. Cette première édition offre une belle occasion d'échanges avec les Verlinghemmois mais aussi entre associations pour profiter de l'expérience et de la notoriété des plus dynamiques et

découvrir les plus confidentielles... Ce brassage d'énergies et d'initiatives ne peut qu'être positif et favoriser l'implication de plus d'adhérents encore ! Toute notre vie associative réunie en un seul lieu, ça ne se manque pas ! La Municipalité reste attentive aux idées qui viendront nourrir ce premier forum et vraisemblablement enrichir les activités des saisons à venir. Un seul mot d'ordre : rendez-vous le 4 septembre ! ■



## AGENDA

### JUIN

- Samedi 27 juin : Fête de l'école Gutenberg  
Remise de balles à 14 h - *Tennis Club de Verlinghem*  
Barbecue à 19 h - *Verlinghem Foot*  
Feux de la Saint-Jean à 19 h 30 - *Municipalité*
- Lundi 29 juin à 17 h 30 : Remise des dictionnaires - *Municipalité*
- Mardi 30 juin à 16 h 30 : Fête des prix  
*APEL Sainte Marie*

### JUILLET

- Vendredi 3 au mardi 7 juillet : Ducasse
- Samedi 4 juillet à 12 h : Auberge espagnole  
*APEL Sainte Marie*
- Dimanche 5 juillet à 14 h : Grand Prix Cycliste de la ducasse - *Club Cycliste Verlinghemmois*
- Lundi 6 juillet à 12 h : Repas des aînés à la Chanterelle
- Lundi 6 au vendredi 31 juillet : Centres de loisirs
- Lundi 13 juillet à 18 h : Commémoration du 14 juillet - *Municipalité + UNC AFN*

- Mardi 14 juillet : Festivités et feu d'artifice à la base de loisirs

### AOÛT

- Lundi 3 au vendredi 28 août : Centres de loisirs

### SEPTEMBRE

- Mardi 1<sup>er</sup> septembre à 8 h 30 :  
Café de rentrée - *APEL Sainte Marie*
- Vendredi 4 septembre à 17 h 30 : Forum des associations, dans la salle des sports
- Lundi 7 septembre : Voyage des Aînés  
*Municipalité*
- Dimanche 13 septembre à 10 h : Balade à vélo - *Municipalité + Syndicat Agricole*
- Mardi 15 septembre à 20 h : 6<sup>e</sup> soirée du patrimoine - *Patrimoine du Val de Deûle*
- Dimanche 20 septembre :  
Journée du patrimoine - *Municipalité et Verlin Vers l'Autre*  
Marche de rentrée - *APEL Sainte Marie*

## GROS PLAN

### MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL...

Le 3 mai, la Municipalité a eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur du travail à :

- Stéphane Descamps (échelon argent - 20 ans)
- Christian Beernaert - Pierre Verger (échelon vermeil - 30 ans)
- Jean-Michel Tiberghien (échelon or - 35 ans)

### ...ET DIPLÔME DU DON DU SANG

La Municipalité a aussi remis le diplôme du don du sang à Josiane Lemaire - insigne or une palme 6<sup>e</sup> niveau 100 dons.



# ÉTAT CIVIL

---

## DÉCÈS

- Jean-Claude MARTIN (31/03/2015)
- Jean-Pierre DELEMOTTE (12/04/2015)
- Anne JOVENEAU (06/05/2015)
- Pierre DELANNOY (09/05/2015)

## NAISSANCES

- Aubin GHESQUIERES (18/04/2015)

## EN BREF...

---

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Durant la période estivale, les services administratifs de la Mairie vous accueilleront aux horaires habituels jusqu'au 14 juillet (lundi, mardi, jeudi : 8 h-12 h / 14 h-17 h 30 / mercredi : 8 h-12 h / vendredi 8 h-12 h / 14 h-16 h 30).

Du 15 juillet au 15 août : vous serez accueillis le matin (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h-12 h).

Et à partir du 16 août, les horaires habituels reprennent leur place.

### PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire assurera ses permanences les 2 et 9 juillet 2015 et les reprendra le 3 septembre 2015. Rappel des horaires de permanences : le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30. Pour toute demande de rendez-vous entre le 10 juillet 2015 et le 2 septembre 2015, nous vous remercions de prendre contact avec les services administratifs.

### RESTAURATION SCOLAIRE

La régie "restauration scolaire" sera fermée du 06/07/2015 au 14/08/2015. La vente des tickets de cantine reprendra dès le lundi 17/08/2015.

Rappel des horaires de fonctionnement de la régie :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h-9 h 30
- mercredi : 9 h-11 h

### HORAIRES D'ÉTÉ DE LA POSTE

Comme chaque année, le bureau de Poste connaît une baisse significative de fréquentation durant la période estivale. C'est la raison pour laquelle le bureau de Poste adaptera ses horaires d'ouverture au public du 6 juillet au 29 août inclus : du lundi au samedi : 9 h 30-12 h. La levée du courrier pour la boîte extérieure reste à 16 h.

### L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES CATHOLIQUES

C'est le dimanche 12 avril qu'a eu lieu l'Assemblée Générale de l'amicale. Suite à la démission de Francine Smagghe-Berghe et de Marie-José Buchet-Delannoy, deux nouveaux membres ont été élus. Il s'agit de Sylvie Merveille et de Rémi Crépin.

Lors de la réunion du jeudi 23 avril 2015, le bureau a été réélu.

#### Composition :

Président : François Duthoit

Vice-Présidentes : Annie Lesage-Gontier et Christelle Vervaeke-Saingier

Secrétaire : Madame Grillat-Blondel

Secrétaire adjointe : Monique Dessart-Theve

Trésorier : Rémi Crépin

Trésorière adjointe : Madame Testelin-Ride  
La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 24 avril 2016. Les années de recherche sont 1961 et 1962.